



Newsletter Bimensuelle

ADEC-NS

Le 11 février 2013
N°3

ACTUALITE INTERNATIONALE

L'ONU retient la candidature de l'ADEC-NS

L'ONG toulousaine s'est vu renouveler pour quatre années supplémentaires le Statut consultatif spécifique au Conseil Economique et Social attribué par l'ONU.

La récompense d'un travail d'équipe

Créée en 2004, l'Agence pour le développement économique et culturel Nord Sud s'est considérablement développée depuis. Restée fidèle à son ambition initiale, elle a contribué à la création de partenariats économiques et universitaires entre le Grand Sud-ouest et les nombreux acteurs internationaux. En neuf ans, elle a accueilli 44 ambassadeurs étrangers et ministres à Toulouse, mené et organisé 11 rencontres économiques ainsi que 24 dîners-débat. Plus de 2300 chefs d'entreprises, universitaires, représentants des institutions de la région Midi-Pyrénées et membres de la société civile ont participé à l'ensemble de ces activités ainsi qu'à 11 missions multisectorielles menées à l'étranger. Celles-ci ont débouché sur plus de 300 rendez-vous et ont incontestablement contribué au dynamisme du Grand Sud-ouest ainsi qu'à son rayonnement à l'international.

Un encouragement à la poursuite du développement de la structure

Initialement focalisée sur le Bassin Méditerranéen, l'ADEC-NS a développé des relations avec des pays d'Europe centrale et orientale, du Caucase ainsi que d'Asie centrale. Gilbert Salinas explique cette orientation par « *la nécessité de positionner l'ADEC-NS sur les zones dynamiques et désireuses d'étendre leur coopération avec la France et en particulier avec notre région* ». Par ailleurs l'ADEC-NS répond aux enjeux clés du développement à travers la promotion de la logique gagnant-gagnant dans l'échange. Cet aspect lui permet d'ouvrir de nombreuses portes diplomatiques et institutionnelles ainsi que d'établir des conventions de partenariat. « *L'accueil qui nous est réservé est très chaleureux, nos partenaires institutionnels sont plus enthousiastes vis-à-vis des entreprises lorsqu'elles viennent avec nous* » ajoute le Président de l'ONG.

L'attribution de ce statut a grandement contribué au développement de relations économiques créatrices d'emploi dans notre région. Le fait que notre structure soit une ONG à but non-lucratif pose les bases d'un échange équitable et profitable à tous. En 2013, l'ADEC-NS envisage d'effectuer une action en Pologne ainsi qu'un approfondissement des partenariats en Asie centrale tout en développant une collaboration en Asie du Sud-est. Gilbert Salinas précise toutefois que « *les actions de la structure correspondent aux besoins de notre région, mais aussi à ceux de nos membres. Il nous arrive d'effectuer des missions ponctuelles et d'établir des liens avec des personnes spécifiques sur demande* ».

A l'heure de la rigueur budgétaire et de la globalisation des échanges humains et économiques, la réalisation d'une telle initiative permet d'offrir de nouveaux débouchés à la production locale, d'attirer les talents dans nos universités et d'ancrer le Grand Sud-ouest dans le paysage du « Village Planétaire » cher au célèbre Marshall MacLuhan.

source : www.lejournaltoulousain.fr

ADEC-NS

4, rue
Claude Chappe
31500 Ramonville St Agne



Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecons.fr

Erasmus coûte-t-il si cher ?

Le plus célèbre des programmes européens, qui vient de fêter son vingt-cinquième anniversaire, est menacé par les restrictions budgétaires.

Erasmus n'est pas menacé de disparition : depuis le cri d'alarme lancé le 1er octobre par le président (français) de la Commission du budget du Parlement européen, Alain Lamassoure, les responsables communautaires s'efforcent de rassurer universités, étudiants et professeurs.

Non, Erasmus n'est pas en cessation de paiement malgré les difficultés rencontrées pour boucler le nouveau projet de budget 2013 du Fonds social européen (FSE) qui le finance. Et oui, ce programme créé en 1987 – il a fêté ses 25 ans en septembre – fait partie des actions prioritaires de l'Union européenne (UE). Pourquoi tant de craintes alors ? La raison, évoquée à juste titre par Alain Lamassoure, est d'ordre budgétaire. Alors que les étudiants des vingt-sept pays de l'UE et des quelques Etats partenaires (Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein, Croatie, Turquie) viennent d'effectuer leur rentrée universitaire, une nouvelle impasse se dessine à Bruxelles.

Le programme, dont la gestion est déléguée dans chaque pays à une agence spécialisée, s'appuie sur un financement de 450 milliards d'euros du FSE. Lequel regroupe environ 10 % des dépenses annuelles de l'Union. Or, s'il est amputé d'une partie de ses crédits, le FSE doit revoir ses actions à la baisse : "On doit toujours se méfier des calculs comptables", explique un spécialiste des questions budgétaires au Parlement européen. "Sur le papier, Erasmus est intouchable. Mais s'il faut réduire partout, les universités seront, elles aussi, touchées."

L'Auberge espagnole

La force d'Erasmus, à l'évidence, est son aspect symbolique et son bilan. Coté symbole, le film de Cédric Klapisch, *L'Auberge espagnole*, a tout résumé en 2002 : une occasion inespérée d'échanges entre étudiants de tout le continent, sur fond de dolce vita, de métissage culturel et d'éloge de la connaissance partagée. Côté chiffres, trois millions d'étudiants ont, depuis vingt-cinq ans, réalisé un séjour à l'étranger grâce aux bourses Erasmus d'un montant moyen de 400 euros par mois, preuve de la forte adhésion populaire à ce système. Un vecteur unique, pour les Vingt-Sept, de transmission des valeurs communes et de créer un "espace public européen".

L'autre vertu d'Erasmus, jugent ses défenseurs, est son coût modique. Que pèse son budget annuel de 450 millions d'euros face aux... 55 milliards d'euros annuels de la politique agricole commune qui, à elle seule, représente 40 % du budget total de l'UE ? Pour prendre des chiffres comparables, quid du coût des déplacements annuels des euro-députés entre Bruxelles et Strasbourg, estimé à 200 millions d'euros (si l'on ajoute les coûts de transport à l'entretien du siège alsacien, utilisé une semaine par mois) ? "Tout joue en faveur du maintien de ce programme communautaire, mieux, de son expansion. Le contraire serait plus qu'une erreur politique : une erreur stratégique", estimait récemment l'ancien vice-président de la Commission européenne, Etienne Davignon. "Erasmus a créé la première génération de vrais Européens", affirmait, lors de la commémoration organisée en septembre, l'écrivain italien Umberto Eco.

Sauf que la crise de la dette, l'austérité budgétaire, la baisse généralisée des crédits sont passés par là : "Nous attendons un arbitrage pour les financements des bourses Erasmus de 2013. Je ne vois pas comment ils pourraient contredire la volonté générale de soutenir la formation", explique Antoine Godbert, responsable de la structure qui les attribue en France. Tout en confirmant "ne pas avoir de garanties"...

Source : www.letemps.ch



Les relations entre l'UE et l'Inde

Introduction

Nouées dans les années 1960, les relations diplomatiques entre l'UE et l'Inde ont pris leur essor en 1994 grâce à l'accord de coopération, qui a ouvert la voie au dialogue politique et aux échanges économiques et sectoriels, lesquels ont évolué depuis lors suite aux sommets annuels et aux réunions qui se tiennent régulièrement aux niveaux des ministres, des hauts fonctionnaires et des experts.

Le partenariat stratégique UE Inde a vu le jour en 2004 dans le but de permettre aux partenaires de régler plus efficacement les questions internationales, avec en toile de fond une mondialisation sans cesse croissante. Lors du sommet de 2005, les dirigeants ont adopté le plan d'action conjoint UE Inde, dans lequel sont définis les objectifs communs, ainsi que toute une série d'activités de soutien dans les domaines de la coopération politique et économique et de la coopération au développement. Le sommet de 2006 a abouti à l'adoption d'une proposition visant à préparer les négociations concernant un accord de libre échange (ALE). Ces négociations, qui ont démarré en 2007, sont toujours en cours.

Coopération politique

L'UE d'aujourd'hui est très différente de ce qu'elle était au moment de conclure le partenariat stratégique avec l'Inde en 2004. Le traité de Lisbonne a confié aux institutions de l'Union un rôle politique nettement plus important dans le domaine des relations extérieures en créant les postes de président permanent du Conseil européen et de haut représentant pour les affaires étrangères, les deux interlocuteurs auxquels peuvent s'adresser en permanence les pays partenaires de l'Union. La voix de l'UE porte désormais mieux sur l'échiquier international, avec à la clé une plus value considérable qui vient s'ajouter aux activités bilatérales menées par nos États membres. Le service européen pour l'action extérieure, créé le 1er décembre 2010, est le nouveau service diplomatique de l'Union, qui s'inscrit en soutien du haut représentant en vue de l'obtention de résultats politiques concrets dans les relations extérieures de l'UE.

Source : www.europa.eu

